

BM&A  
Société par actions simplifiée  
Siège social : 11, rue de Laborde - 75008 Paris  
Capital de de 1 200 000 euros – RCS Paris B 348 461 443

Forvis Mazars SA  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux  
comptes à directoire et conseil de surveillance  
Siège social : 45, rue Kléber - 92300 Levallois-Perret  
Capital de 8 320 000 euros – RCS Nanterre 784 834 153

## **NORTH ATLANTIC ENERGIES**

Société anonyme au capital de 98 337 521,70 €  
Siège social : 20 rue Paul Héroult  
92 000 Nanterre  
R.C.S : Nanterre 542 010 053

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS  
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 5° DU CODE DE COMMERCE  
RELATIF AU MONTANT GLOBAL  
DES VERSEMENTS EFFECTUES EN APPLICATION DES 1 A 5 DE L'ARTICLE 238 BIS DU CODE  
GENERAL DES IMPOTS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE  
CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 5° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES  
VERSEMENTS EFFECTUES EN APPLICATION DES 1 A 5 DE L'ARTICLE 238 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

A l'assemblée générale de la société North Atlantic Energies,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Direction fiscale. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 41 100 euros (quarante et un mille cent euros) avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris et Levallois-Perret, le 3 juin 2026

Les commissaires aux comptes

BM&A

Forvis Mazars SA

*Marie-Cécile Moinier*

*Mathieu Mougard*

Marie-Cécile Moinier  
Associée

Mathieu Mougard  
Associé

## North Atlantic Energies

—  
SA au capital de 98 337 521,70 euros  
20 rue Paul Héroult - 92000 Nanterre  
R.C.S. Nanterre : 542 010 053  
Téléphone : +33 (0)1 70 48 72 00  
TVA : FR 62 542 010 053  
—



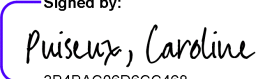
[www.NorthAtlantic.fr](http://www.NorthAtlantic.fr)

Nanterre, le 12 mai 2026

## ATTESTATION DES DEPENSES DE MECENAT

Établie en application de l'article L. 225-115 5° du Code de Commerce

Je soussigné, Caroline Puisseux, Responsable Taxes Indirectes et Conformité de la société North Atlantic Energies, atteste que le montant global des sommes versées par la société ouvrant droit à la réduction fiscale visée aux 1 à 5 de l'article 238 bis du Code général des impôts se sont élevées à 41 100 € (quarante et un mille cent euros) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Signed by:  
  
3B4BAC06D6CC468...

5/12/2026

Adresse Postale :  
Immeuble Spring  
20 rue Paul Héroult - CS 90236  
92023 Nanterre Cedex